

PROTOCOLE DE REPRISE DES ACTIVITÉS DE CROSSE

Guide de gestion du retour des activités de Crosse au Québec



crossequebec.com | [@crossequebec.com](https://www.instagram.com/crossequebec.com)



Table des matières

INTRODUCTION	2
PRÉVENTION	2
Prévention et formation	2
Hygiène sanitaire	2
Hygiène des mains	2
Entretien des équipements	2
En cas de blessure	2
ÉTAPES DE REPRISE DES ACTIVITÉS	3
PHASE 1	4
Types d'activités	4
Critère d'admission	4
Mesures sanitaires	5
Endroit	5
Plan de pratique	6
Exemple d'exercices	6
PHASE 2	8
Types d'activités	8
Critère d'admission	8
Mesures sanitaires	9
Endroit	9
Plan de pratique	10
PHASE 3	11
Types d'activités	11
Critère d'admission	11
AFFICHES	12
INFORMATIONS SUR LE COVID-19	13
RECONNAISSANCE DE RISQUE	14

INTRODUCTION

La Fédération de Crosse du Québec s'est toujours préoccupée de la santé physique et mentale de ses membres et en ces temps de pandémie, cette mission est d'autant plus importante pour nous.

La FCQ y voit ici une opportunité pour contribuer au bien-être des jeunes pendant les mois d'été à venir, ainsi qu'à l'automne; en jouant dehors, sans contact et avec une distanciation physique cela permettra à nos joueurs de s'adonner à notre sport national d'été du Canada, La Crosse.

Ce document présente les mesures et les règles de retour au jeu de La Crosse au Québec;

PRÉVENTION

La Fédération de Crosse du Québec s'assurera que les recommandations de la santé publique soient respectées et fera également le nécessaire afin que tous les intervenants soient bien formés quant aux règles d'hygiènes à respecter lors des activités.

Prévention et formation

- *Les intervenants recevront un courriel expliquant les règles sanitaires en cours.*
- *Avant de commencer, les intervenants recevront une séance de formation rappelant les règles à suivre.*

Hygiène sanitaire

- *Tous les intervenants et entraîneurs se plieront aux recommandations de la santé publique concernant le port du masque.*
- *Les règles d'hygiène en vigueur seront respectées par tous.*
- *Un seul accompagnateur par participant.*
- *Les règles de distanciation physique devront être respectées par tous.*

Hygiène des mains

Le personnel doit se laver les mains de façon régulière et efficace (savon en liquide et papier à main à usage unique et/ou utiliser un désinfectant de type Purell) aux fréquences suivantes :

- *En entrant sur le terrain*
- *En entrant dans leurs espaces de travail*
- *Après un passage aux toilettes*
- *Après s'être mouché*
- *Après avoir toussé ou éternué*
- *Après avoir touché son nez et visage*
- *Après avoir touché ses cheveux*

Entretien des équipements

- *Les équipements fournis par l'organisateur seront nettoyés et désinfectés à l'aide d'un désinfectant après chacune des utilisations par les intervenants et entraîneurs présents.*
- *Les équipements non utilisés seront également nettoyés et désinfectés en utilisant un désinfectant approprié en début et fin de journée par les intervenants sur place.*

En cas de blessure

- *Advenant une blessure, l'activité est automatiquement arrêtée afin de permettre à l'intervenant de procurer les soins nécessaires.*
- *Le port du masque et de gant est obligatoire.*

ÉTAPES DE REPRISE DES ACTIVITÉS

La Fédération de Crosse du Québec propose trois phases vers une reprise des activités normales de crosse. Le passage à la phase suivante ne sera fait uniquement que lorsque les autorités responsables émettront les consignes.

Autorisation de la santé publique
(appliquer les recommandations)

PHASE 1	
Sors ton bâton et bouge les pieds	
Consigne de distanciation physique de 2m (recommandation de la santé publique)	<i>Aucun jeu collectif</i> <i>Activités de perfectionnement individuelles</i> <i>Aucun contact physique</i>
Consigne d'hygiène sanitaire	<i>Lavage de main selon la procédure recommandée</i> <i>Aucun partage d'équipement personnel</i> <i>Lavage de l'équipement collectif tel que prescrit</i>

Autorisation de la santé publique
(appliquer les recommandations)

PHASE 2	
S'amuser en jouant	
Consignes de la santé publique	<i>Introduction du jeu collectif</i> <i>Activités de développement individuel et collectif</i> <i>Contact physique limité</i>
Consigne d'hygiène sanitaire	<i>Lavage de main selon la procédure recommandée</i> <i>Aucun partage d'équipement personnel</i> <i>Lavage de l'équipement collectif tel que prescrit</i>

Autorisation de la santé publique
(appliquer les recommandations)

PHASE 3	
Retour à la compétition	
Consignes de la santé publique	<i>Retour à la compétition normale</i>
Consigne d'hygiène sanitaire	<i>Lavage de main selon la procédure recommandée</i> <i>Aucun partage d'équipement personnel</i>

PHASE 1

Types d'activités

Le jeu (partie de crosse) ne sera pas permis tant et aussi longtemps que les autorités ne permettront pas la reprise normale des activités au Québec ou dans les villes respectives.

Afin d'assurer le bon fonctionnement de l'activité, aucun participant ne sera admis s'il n'a pas été préalablement inscrit.

La cédule sera scrupuleusement respectée par le personnel sur place. Les activités seront de 50 à 60 minutes et 10 minutes sépareront le départ d'un groupe et l'arrivée du prochain groupe afin de s'assurer de l'hygiène des lieux et des équipements.

Les règles de distanciation seront toujours respectées entre joueurs et/ou intervenants.

Les activités proposées seront des exercices d'entraînements individuels;

- *Exercices techniques individuels; maniements de la balle, récupération de la balle, passes et réceptions, lancers, exercices de plyométrie ...*
- *Exercices collectifs individuels; situation de jeu, système défensif et offensif ...*
- *Jeux d'apprentissage collectifs*
- *Station de 4 à 6 joueurs, selon l'espace disponible afin de respecter en tout temps la règle de distanciation physique*
- *Le ratio d'intervenants/participants recommandé est*
 - *5 à 12 ans : un intervenant pour quatre participants*
 - *13 à 17 ans : un pour 6 participants*

Critère d'admission

Critère d'admission à l'activité

Tous les participants seront interrogés sur leurs états de santé lors de l'arrivée sur le lieu de l'activité, ils devront répondre aux questions suivantes.

- *Toux*
- *Fièvre*
- *Difficulté respiratoire*
- *Perte de l'odorat*
- *Retour d'un voyage à l'extérieur du pays depuis moins de 2 semaines*
- *Avez-vous été en contact avec une personne atteinte de la COVID-19*

Advenant une réponse affirmative à une de ces questions, le participant ne sera pas admis à l'activité et l'information sera notée au registre de la démarche quotidienne.

*La protection de la confidentialité de ces renseignements sera mise en œuvre.

Critère d'admission à l'activité d'un participant ayant contacté la COVID-19

- *Une période d'au moins 14 jours écoulée depuis le début de la maladie dans sa phase aiguë*
- *Une absence de symptômes aigus depuis 24 heures (excluant une toux qui peut persister)*
- *Une absence de fièvre depuis 48 heures (sans prise d'antipyrétiques)*
- *Nous aurons un registre/rapport pour les retours au travail*

*La protection de la confidentialité de ces renseignements sera mise en œuvre.

Mesures sanitaires

Arrivée sur place, entrée principale

- *Affiches visuelles de distanciation physique*
- *La règle de distanciation sera appliquée entre le registraire et le participant*
- *Un préposé (avec masque) accueillera les participants en respectant les règles de distanciation sociale, et les informera des différentes règles d'hygiène mises en place pour cette activité*
- *Station de lavage de main obligatoire à tous ou désinfectants de type Purell*

Comptoir inscription/enregistrement

- *La règle de distanciation sera appliquée entre le registraire et le participant*
- *Affiches avec les consignes de distanciation et d'hygiène seront visible de tous les angles*
- *Aucun argent comptant ne sera accepté*
- *Les échanges et interactions seront limités et à 2 mètres en tout temps*
- *Aucun partage de crayon ne se fera pour les signatures de contrat/document*
- *Les crayons et autres équipements, si utilisés seront nettoyés et désinfectés après chacune des utilisations*
- *Les participants recevront les consignes précises à chacune de leur visite*
- *Les participants arriveront vêtus sur les lieux, avec l'équipement demandé; casque avec grille et gant de crosse. Dans l'absence de contact physique, les équipements de protection ne seront pas nécessaires et/ou obligatoires*
- *Station de lavage de main ou désinfectants de type Purell*

Pendant l'activité

- *Les participants amèneront leurs propres bouteilles d'eau, et devront être visiblement identifiés au nom du joueur*
- *Station de lavage de main obligatoire à tous ou désinfectants de type Purell*
- *Station de désinfectant pour l'équipement collectif*

Entretien

- *L'équipement collectif sera désinfecté selon la procédure en vigueur par les intervenants sur place*

Endroit

L'endroit sera identifié selon les recommandations des autorités.

- *Terrain extérieur uniquement.*
 - *Surfaces de gazon ou synthétiques (terrains de soccer ou football)*
 - *Surfaces cloisonnées avec dalles de ciment ou de béton (patinoires extérieures)*
- *Terrain où les règles sanitaires pourront être appliquées adéquatement*
- *La Fédération se pliera aux recommandations de la santé publique concernant l'interdiction de voyager d'une région à l'autre*

Plan de pratique

Consignes à respecter

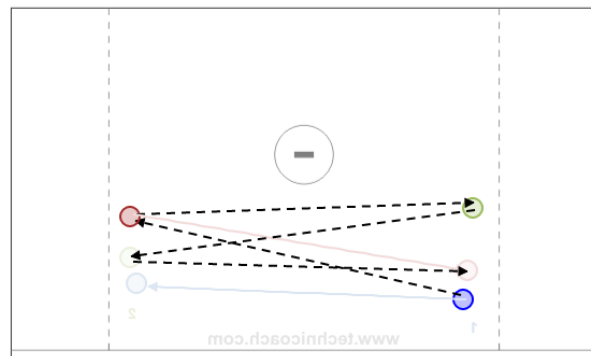
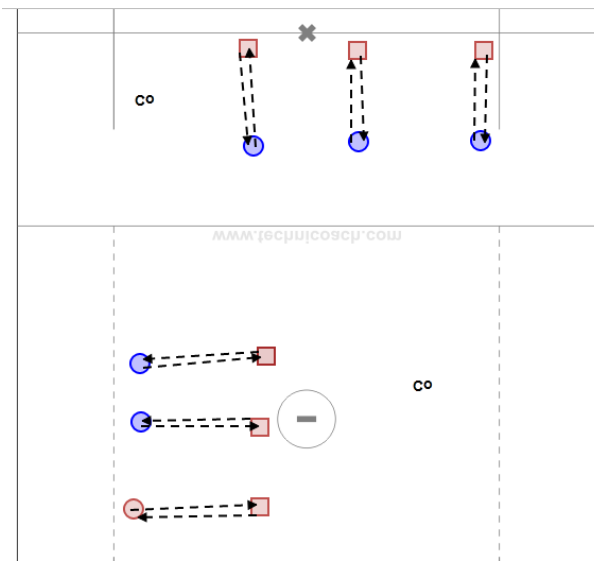
- Toujours garder 2m de distance entre les joueurs (utiliser cônes, bouts du bâton ...)
- Ateliers/ Stations de 4 à 10 joueurs, selon l'espace
- Masques aux entraîneurs
- Ne pas approcher le gardien pour récupérer sa balle
- Le casque et les gants ne doivent jamais être enlevés

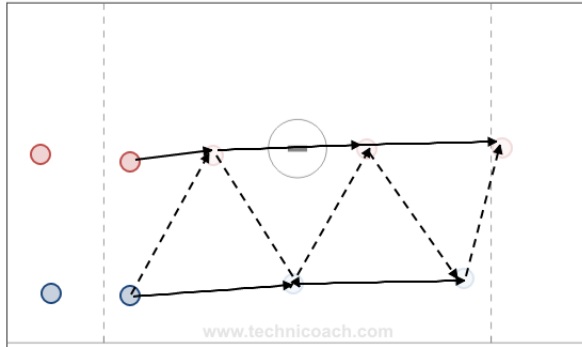
Réchauffement

- Réchauffement dynamique (high knees, butt kicks, shuffle, karaoke, etc)
- Garder un écart de 2m entre les joueurs
- Parcours d'agilité
- Course vers l'avant, côté, ouvrir les hanches et en diagonal, arrière

Exemple d'exercices

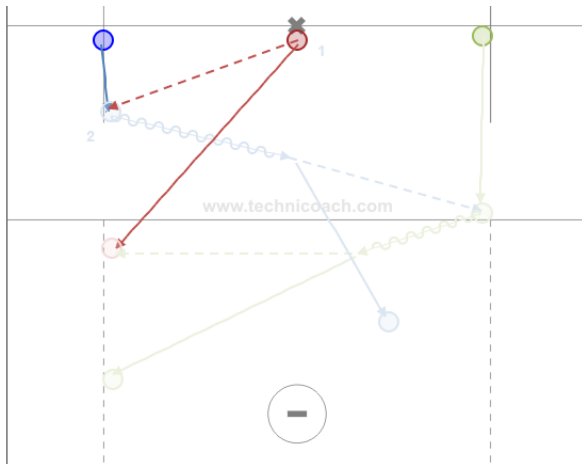
Passes & réceptions





PASSE EN MOUVEMENT DE CÔTÉ

Emphase sur l'exécution



3-MAN WEAVE

Finir avec un lancer

Jeux compétitifs

3 VS 3

Le porteur de la balle ne peut pas courir

Si la balle tombe par terre, elle est donnée à l'autre équipe

Limite de temps pour marquer un but les défenseurs suivent, mais ne s'approche pas des adversaires, ils restent proches simplement pour récupérer la balle si échappée (utiliser temps limite du moment qu'ils échappent la balle)

COURSE À RELAIS

Diverses options possibles

BASEBALL CROSSE (KICKBALL)

ATTEINDRE LES CIBLES

PHASE 2

Types d'activités

Cette deuxième phase de la reprise des activités introduit les notions de jeu collectif avec contacts. Le contact avec le bâton sera toléré tandis que le contact corps à corps sera proscrit.

Aucun participant ne sera admis s'il n'a pas été préalablement inscrit.

La cédule sera scrupuleusement respectée par le personnel sur place. Les activités seront de 50 à 60 minutes et 10 minutes sépareront le départ d'un groupe et l'arrivée du prochain groupe afin de s'assurer de l'hygiène des lieux et des équipements.

Les règles de distanciation recommandées seront toujours respectées entre joueurs et/ou intervenants.

Les activités proposées seront des exercices d'entraînements individuels et collectifs;

- *Exercices techniques individuels; maniements de la balle, récupération de la balle, passes et réceptions, lancers, exercices de plyométrie ...*
- *Exercices collectifs individuels; situation de jeu, système défensif et offensif ...*
- *Exercices collectifs; situation de jeu se rapprochant de la réalité, ...*
- *Jeux d'apprentissage collectifs*
- *Station de 6 à 12 joueurs, selon l'espace disponible afin de respecter en tout temps la règle de distanciation physique*
- *Le ratio d'intervenants/participants recommandé est*
 - *5 à 12 ans : un intervenant pour 6 participants*
 - *13 à 17 ans : un pour 10 participants*

Critère d'admission

Critère d'admission à l'activité

Tous les participants seront interrogés sur leurs états de santé lors de l'arrivée sur le lieu de l'activité, ils devront répondre aux questions suivantes.

- *Toux*
- *Fièvre*
- *Difficulté respiratoire*
- *Perte de l'odorat*
- *Retour d'un voyage à l'extérieur du pays depuis moins de 2 semaines*
- *Avez-vous été en contact avec une personne atteinte de la COVID-19*

Advenant une réponse affirmative à une de ces questions, le participant ne sera pas admis à l'activité et l'information sera notée au registre de la démarche quotidienne.

*La protection de la confidentialité de ces renseignements sera mise en œuvre.

Critère d'admission à l'activité d'un participant ayant contacté la COVID-19

- *Une période d'au moins 14 jours écoulée depuis le début de la maladie dans sa phase aiguë*
- *Une absence de symptômes aigus depuis 24 heures (excluant une toux qui peut persister)*
- *Une absence de fièvre depuis 48 heures (sans prise d'antipyrétiques)*
- *Nous aurons un registre/rapport pour les retours au travail*

*La protection de la confidentialité de ces renseignements sera mise en œuvre.

Mesures sanitaires

Arrivée sur place, entrée principale

- *Affiches visuelles de distanciation physique*
- *La règle de distanciation sera appliquée entre le registraire et le participant*
- *Un préposé (avec masque) accueillera les participants en respectant les règles de distanciation sociale, et les informera des différentes règles d'hygiène mises en place pour cette activité*
- *Station de lavage de main obligatoire à tous ou désinfectants de type Purell*

Comptoir inscription/enregistrement

- *La règle de distanciation sera appliquée entre le registraire et le participant*
- *Affiches avec les consignes de distanciation et d'hygiène seront visible de tous les angles*
- *Aucun argent comptant ne sera accepté*
- *Les échanges et interactions seront limités et à 2 mètres en tout temps*
- *Aucun partage de crayon ne se fera pour les signatures de contrat/document*
- *Les crayons et autres équipements, si utilisés seront nettoyés et désinfectés après chacune des utilisations*
- *Les participants recevront les consignes précises à chacune de leur visite*
- *Les participants arriveront vêtus sur les lieux, avec l'équipement demandé; casque avec grille et gant de crosse*
- *Station de lavage de main ou désinfectants de type Purell*

Pendant l'activité

- *Les participants amèneront leurs propres bouteilles d'eau, et devront être visiblement identifiés au nom du joueur*
- *Station de lavage de main obligatoire à tous ou désinfectants de type Purell*
- *Station de désinfectant pour l'équipement collectif*

Entretien

- *L'équipement collectif sera désinfecté selon la procédure en vigueur pas les intervenants sur place*

Endroit

L'endroit sera identifié selon les recommandations des autorités

- *Terrain extérieur uniquement.*
 - *Surfaces de gazon ou synthétiques (terrains de soccer ou football)*
 - *Surfaces cloisonnées avec dalles de ciment ou de béton (patinoires extérieures)*
- *Terrain où les règles sanitaires pourront être appliquées adéquatement*
- *La Fédération se pliera aux recommandations de la santé publique concernant l'interdiction de voyager d'une région à l'autre*

Plan de pratique

Consignes à respecter

- Le contact corps à corps n'est pas autorisé
- Le contact avec le bâton est autorisé
- Ateliers/ Stations de 6 à 12 joueurs, selon l'espace
- Masques aux entraîneurs, selon les recommandations de la santé publique
- Le casque et les gants ne doivent jamais être enlevés.
- Jeux simulés encouragés avec un nombre limité de joueurs tout en respectant les règles du contact physique; 3vs3 au lieu de 5vs5, ...

Réchauffement

- Réchauffement dynamique (high knees, butt kicks, shuffle, karaoke, etc)
- Parcours d'agilité
- Course vers l'avant, côté, ouvrir les hanches et en diagonal, arrière

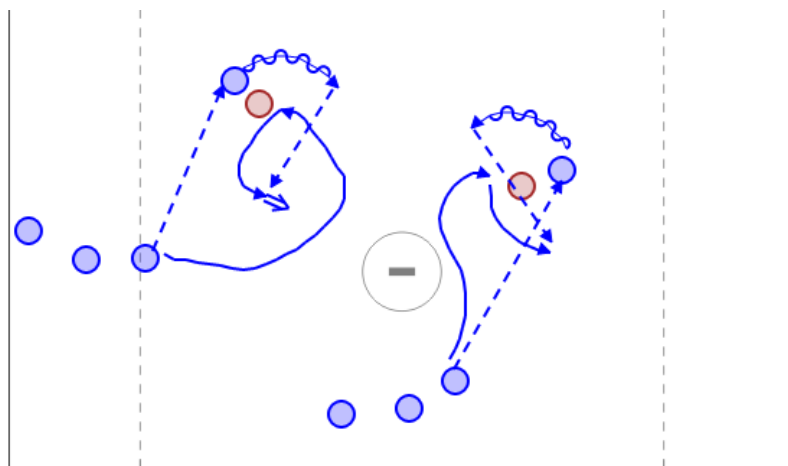
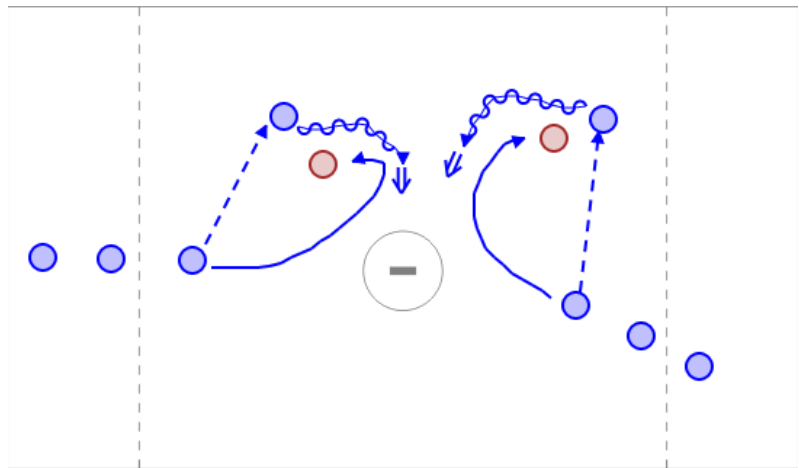
Exercices collectifs

BLOQUE OFFENSIF

—

Passe et va faire un
bloque offensif

Lancer au but



**BLOQUE OFFENSIF &
SORTIE DE BLOQUE**

—

Passe et va faire un
bloque offensif

Sors de son bloque et
reçoit une passe

Lancer au but

PHASE 3

Types d'activités

La troisième phase marque le début de la reprise normale des activités de crosse, selon les mesures recommandées de la santé publique.

Afin d'assurer le bon fonctionnement de l'activité, aucun participant ne sera admis s'il n'a pas été préalablement inscrit.

Les activités normales sont permises;

- *Compétition (partie de crosse)*
- *Exercices techniques individuels; maniements de la balle, récupération de la balle, passes et réceptions, lancers, exercices de plyométrie ...*
- *Exercices collectifs individuels; situation de jeu, système défensif et offensif ...*
- *Exercices collectifs; situation de jeu, ...*
- *Jeux d'apprentissage collectifs*

Critère d'admission

Critère d'admission à l'activité

Tous les participants seront interrogés sur leurs états de santé lors de l'arrivée sur le lieu de l'activité, ils devront répondre aux questions suivantes.

- *Toux*
- *Fièvre*
- *Difficulté respiratoire*
- *Perte de l'odorat*
- *Retour d'un voyage à l'extérieur du pays depuis moins de 2 semaines*
- *Avez-vous été en contact avec une personne atteinte de la COVID-19*

Advenant une réponse affirmative à une de ces questions, le participant ne sera pas admis à l'activité et l'information sera notée au registre de la démarche quotidienne.

*La protection de la confidentialité de ces renseignements sera mise en œuvre.

Critère d'admission à l'activité d'un participant ayant contacté la COVID-19

- *Une période d'au moins 14 jours écoulée depuis le début de la maladie dans sa phase aiguë.*
- *Une absence de symptômes aigus depuis 24 heures (excluant une toux qui peut persister).*
- *Une absence de fièvre depuis 48 heures (sans prise d'antipyrétiques).*
- *Nous aurons un registre/rapport pour les retours au travail.*

*La protection de la confidentialité de ces renseignements sera mise en œuvre.

Mesures sanitaires

Toutes les mesures recommandées par la santé publique seront respectées.

AFFICHES

On continue de se protéger!

- Toussez dans votre coude
- Lavez vos mains
- Gardez vos distances
- Couvrez votre visage (si moins de 2 mètres)
- Limitez vos déplacements

Québec.ca/coronavirus
1-877-644-4545



Comment désinfecter vos mains

1. Frottez un peu de produit désinfectant (savon, gel ou mousses).
2. Frottez le bout des doigts.
3. Frottez l'intérieur des mains et les poignets.
4. Frottez entre les doigts.
5. Frottez l'extérieur des mains.

PROTÈGEZ VOS MAINS, JUSQU'À CE QU'ELLES SOIENT SÈCHES. SANS UTILISER DE PAPIER ESSUIE-MAINS.

Québec gouvernement

AVIS

GARDEZ UNE DISTANCIATION PHYSIQUE DE 2 MÈTRES (6 PIEDS)

Protégeons-nous contre la COVID-19

Port du masque

Pour qui?

Comment utiliser un masque?

- 1. Évitez de le toucher.
- 2. Changez-le fréquemment et jetez-le dans une poubelle.
- 3. Ne le réutilisez pas.
- 4. Évitez de le toucher à l'intérieur.
- 5. Évitez de le toucher à l'extérieur.
- 6. Évitez de le toucher à l'intérieur de votre visage.

Le masque ne remplace pas:

- Le lavage des mains
- Le port d'un masque
- Le respect des distances

Québec

INFORMATIONS SUR LE COVID-19

Votre saison a été annulée... Vous vivez un sentiment d'impuissance

1 833 211-AIDE (2433) <http://sportbienetre.ca/>

Fédération de Crosse du Québec : COVID-19

<http://www.crossequebec.com/fr/fichiers/7291.html#>

Reprise des activités sportives, de loisir et de plein air en contexte de COVID-19

<https://www.quebec.ca/tourisme-et-loisirs/activites-sportives-et-de-plein-air/reprise-activites-sportives/>

Directives de santé publique concernant la reprise progressive des activités de sport et de loisir en contexte de COVID-19

<https://www.quebec.ca/tourisme-et-loisirs/activites-sportives-et-de-plein-air/reprise-activites-sportives/directives-reprise-activites-sportives/>

Guide de la CNESST pour l'organisation d'une activité

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/covid-19/Pages/outils-secteur-loisir-sport-plein-air.aspx>

COVID-19 : Guide des consignes sanitaires à suivre lors de la pratique d'Activités physiques, sportives, de loisir ou de plein air

https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/education/MEES_Consignes_Reprise_LS.pdf?1591289146

Questions et réponses sur les activités sportives

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/reponses-questions-coronavirus-covid19/questions-et-reponses-rassemblements-activites-covid-19/#c58763>



RECONNAISSANCE DE RISQUE COVID-19

Le nouveau coronavirus, **COVID-19**, a été déclaré pandémie mondiale par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Le **COVID-19** est extrêmement contagieux et se propagerait principalement par contact de personne à personne. Par conséquent, les autorités gouvernementales, tant locales que provinciales et fédérales, recommandent diverses mesures et interdisent divers comportements, le tout dans le but de réduire la propagation du virus.

La Fédération de Crosse du Québec et ses membres, dont **(nom du Club/de la Ligue)** fait partie, s'engagent à se conformer à toutes les exigences et recommandations de la Santé publique du Québec et autres autorités gouvernementales, et à mettre en place et adopter toutes les mesures nécessaires à cet effet. Cependant la Fédération de Crosse du Québec et **(nom de l'organisme)** ne peuvent garantir que vous (ou votre enfant, si le participant est mineur/ou la personne dont vous êtes le tuteur ou le responsable légal) ne serez pas infecté par le **COVID-19**. De plus, votre participation aux activités pourrait augmenter vos risques de contracter le **COVID-19**, malgré toutes les mesures en place.

En signant le présent document,

- 1) Je reconnais la nature hautement contagieuse du **COVID-19** et j'assume volontairement le risque que je (ou mon enfant, si le participant est mineur/ou la personne dont je suis le tuteur ou le responsable légal) puisse être exposé ou infecté par le **COVID-19** par ma (sa) participation aux activités de la Fédération de Crosse du Québec ou de **(nom du Club/de la Ligue)**. L'exposition ou l'infection au **COVID-19** peut notamment entraîner des blessures, des maladies ou autres affections ;
- 2) Je déclare que ma participation (ou celle de mon enfant, si le participant est mineur/ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal) aux activités de la Fédération de Crosse du Québec ou de **(nom du Club/de la Ligue)** est volontaire ;
- 3) Je déclare que ni moi (ou mon enfant, si le participant est mineur/ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal), ni personne habitant sous mon toit, n'a manifesté des symptômes de rhume ou de grippe (incluant de la fièvre, toux, mal de gorge, maladie respiratoire ou des difficultés respiratoires) au cours des 14 derniers jours ;
- 4) Si moi (ou mon enfant, si le participant est mineur/ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal), éprouve des symptômes de rhume ou de grippe après la signature de la présente déclaration, je (ou mon enfant si le participant est mineur/ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal) m'engage à ne pas me (se) présenter ou participer aux activités de la Fédération de Crosse du Québec ou de **(nom du Club/de la Ligue)** durant au moins 14 jours après la dernière manifestation des symptômes de rhume ou de grippe.

- 5) Je déclare que ni moi (ou mon enfant, si le participant est mineur/ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal), ni personne habitant sous mon toit, n'a voyagé ou fait escale à l'extérieur du Canada, ni dans aucune province à l'extérieur du Québec dans les 14 derniers jours. Si je (ou mon enfant si le participant est mineur/ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal) voyage à l'extérieur de la province de Québec après avoir signé la présente déclaration, je (ou mon enfant si le participant est mineur/ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal) m'engage à ne pas me (se) présenter ou participer aux activités de la Fédération de Crosse du Québec ou de (**nom du Club/de la Ligue**) durant au moins 14 jours après la de retour de voyage.

Le présent document demeurera en vigueur jusqu'à ce que la Fédération de Crosse du Québec reçoive les directives des autorités gouvernementales provinciales et de la Santé publique du Québec, à l'effet que les engagements contenus à la présente déclaration ne sont plus nécessaires.

J'AI SIGNÉ LA PRÉSENTE DÉCLARATION LIBREMENT ET EN TOUTE CONNAISSANCE DE CAUSE.

Nom du participant (lettres moulées)

Nom du parent/tuteur/responsable légal
(si le participant est mineur ou ne peut
légalement donner son accord)

Signature du participant

Signature du parent/tuteur/responsable légal

Lieu/Date : _____